

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17^{eme}
Nom de site	73 RUE NOLLET	Numéro	T15716
Adresse du site	73 rue Nollet	Hauteur	R+6(21m)
Bailleur de l'immeuble	SNC HOTEL DU GOLF	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	13/12/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	01/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	01/04/2021

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G dans le 3500 MHz.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G. Les antennes sont orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	A plus de 5m et en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+4 et R+6
Estimation	2G/3G/4G/5G(2100) : 0° < 4V/m - 120° < 4V/m - 240° < 3V/m 5G (3500) : 0° < 3V/m - 120° < 3V/m - 240° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	25.95m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500 MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

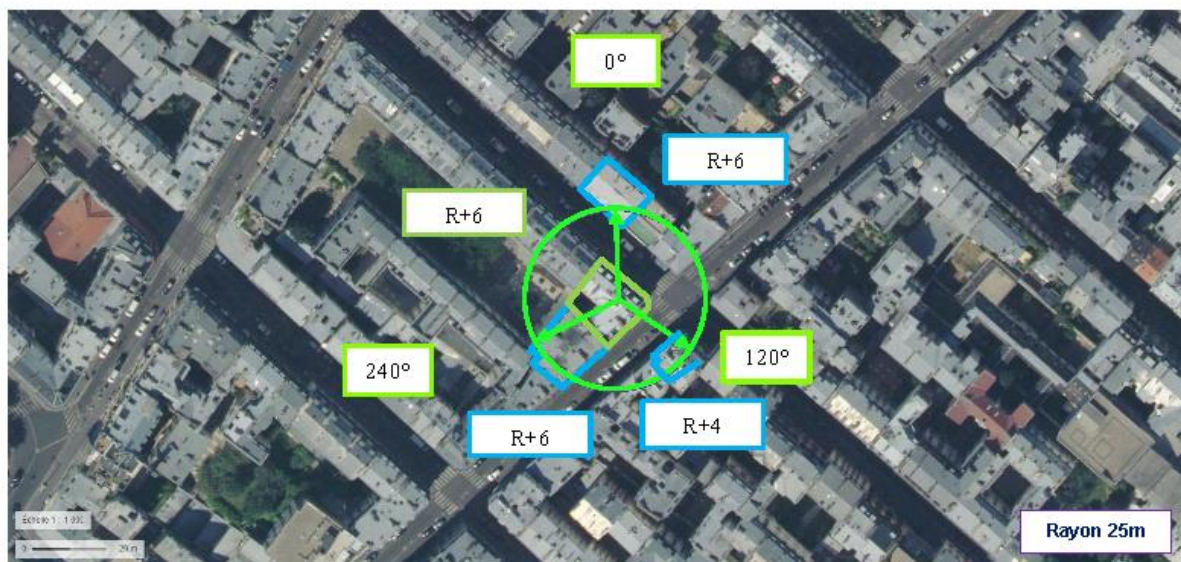
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 73 RUE NOLLET 75017 PARIS-17E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500 MHz)

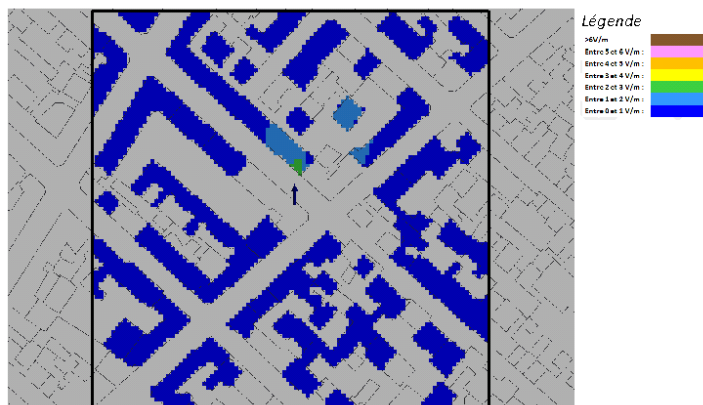
Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 73 RUE NOLLET 75017 PARIS-17E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

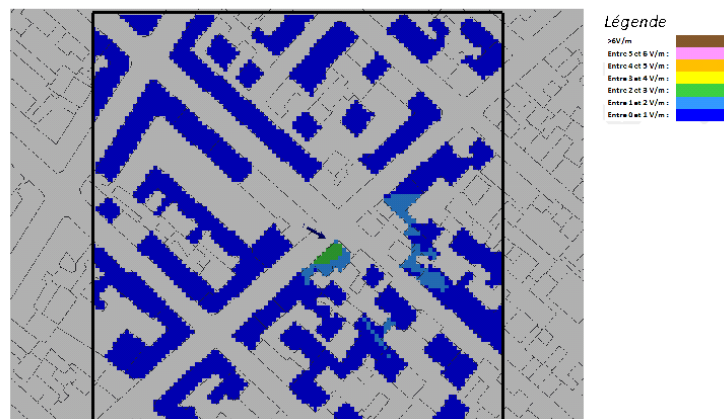
	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

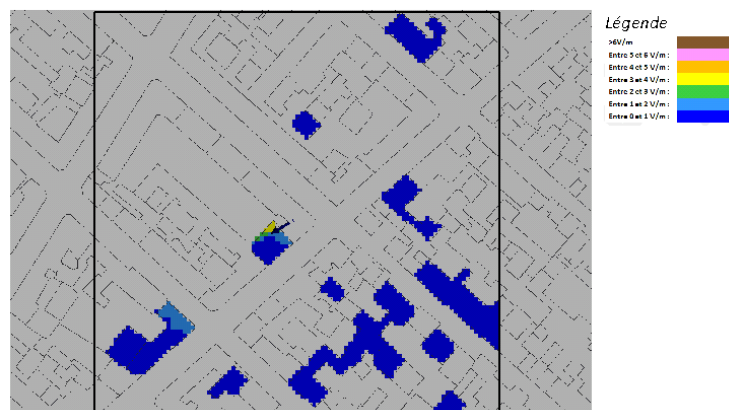
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant : Non visible depuis la rue



Etat projeté : Non visible depuis la rue



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

